

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2014/350 du 8 septembre 2014

385/62

En vigueur à partir du 7 février 2014

Abroge circulaire n° 2014/239
du 11 juin 2014

Intervention de l'assurance dans le coût de matériel corporel humain Liste des banques du matériel corporel humain agréées

En exécution de l'article 37, § 9, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994, l'arrêté royal du 2 juin 2010 fixe les conditions dans lesquelles l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités intervient dans le coût de délivrance de matériel corporel humain.

Une de ces conditions prévoit que le matériel corporel humain doit être délivré par une banque de matériel corporel humain agréée, en Belgique, en application de l'article 7, § 2, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique (Moniteur belge du 30 décembre 2008).

Conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 2 juin 2010, le prix de la délivrance du matériel corporel humain doit être attesté sur la note d'hospitalisation par l'hôpital où le matériel est implanté.

Un numéro d'agrément distinct pour chaque type de matériel corporel humain ou groupe de matériel corporel humain est attribué à chacune des banques de matériel corporel humain agréées.

La liste des banques de matériel corporel humain agréées se trouve en annexe. Cette liste comprend le nom de l'établissement exploitant la banque, le(s) numéro(s) d'agrément(s), le type/groupe de matériel corporel humain relatif à l'(aux) agrément(s) et la période de validité de(s) l'agrément(s).

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder
Directeur général.

Annexes :

[banques MCH_04092014](#)

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT EXPLOITANT	NUMERO D'AGREMENT	TYPE/GROUPE DE MATERIEL CORPOREL HUMAIN	PERIODE D'AGREMENT
ZNA Campus Stuivenberg Lange Beeldekensstraat 267 2060 ANTWERPEN	7-10009-31-212	Peau	01/01/2011-31/12/2014
	7-10009-31-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour perfusion	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Onze Lieve Vrouw Ziekenhuis campus Asse Bloklaan 5 1730 ASSE	7-10126-11-213	Têtes fémorales	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Sint Jan AV Ruddershove 10 8000 BRUGGE	7-10049-88-213	Tissus de l'appareil locomoteur	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10049-88-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/01/2011-31/12/2014
Institut Jules Bordet Rue Héger Bordet, 1 1000 BRUXELLES	7-10079-58-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques, cellules mésoenchymateuses et lymphocytes spécifiques)	01/01/2012-31/12/2015
	7-10079-58-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/04/2013-31/03/2017
	7-10079-58-222	Sang de cordon	01/01/2011-31/12/2014
Hôpital Erasme Route de Lennik, 808 1070 BRUXELLES	7-10406-22-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10406-22-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (glioblastomes)	21/05/2010-31/12/2013
	7-10406-22-221	Cellules souches hématopoïétiques autologues	Arrêt des activités le 31/12/2013

Universitair Ziekenhuis Brussel Laarbeeklaan 101 1090 BRUSSEL	7-10143-91-213	Tissus de l'appareil locomoteur	01/01/2011-31/12/2014
	7-10143-91-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules bêta-pancréatiques)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10143-91-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques)	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10143-91-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2011-31/12/2014
Hôpital Militaire Reine Astrid Avenue Bruyn, 200 1120 BRUXELLES	7-19001-60-210	Valves cardiaques	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-19001-60-216	Vaisseaux sanguins	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Service des brûlés de l'Hôpital Central de la base Reine Astrid Bruynstraat 1 1120 BRUSSEL	7-19001-60-212	Peau	01/01/2011-31/12/2014
	7-19001-60-219	Kératinocytes	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Cliniques Universitaires Saint Luc (UCL) Avenue Hippocrate 10/1545 1200 BRUXELLES	7-10403-25-212	Peau	10/01/2014-09/01/2018
	7-10403-25-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2011-31/12/2014
	7-10403-25-218	Cellules souches adipeuses	01/04/2013-31/03/2017
	7-10403-25-218	Cellules souches hépatiques	01/10/2012-30/09/2016
	7-10403-25-218	Cellules pancréatiques (îlots de Langerhans)	01/04/2013-31/03/2017
	7-10403-25-218	Hépatocytes	01/10/2012-30/09/2016
	7-10403-25-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2011-31/12/2014
	7-10403-25-222	Sang de cordon	01/01/2011-31/12/2014
ASBL Grand hôpital de Charleroi Grand Rue, 3 6000 CHARLEROI	7-10010-30-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
A.Z. Monica Eeuwfeestkliniek Florent Pauwelslei 1 2100 DEURNE	7-10682-37-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 30/04/2012

Universitair Ziekenhuis Antwerpen Wilrijkstraat 10 2650 EDEGEM	7-10300-31-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2010- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10300-31-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques, cellules mésenchymateuses, cellules souches non-hématopoïétiques de la moelle osseuse, cellules limbales épithéliales)	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10300-31-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10300-31-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/01/2010- prolongé jusqu'à décision définitive
Universitair Ziekenhuis Gent De Pintelaan 185 9000 GENT	7-10670-49-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-216	Vaisseaux sanguins	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques chargées par électroporation avec de mRNA extrait de tumeurs pulmonaires)	21/09/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-219	Kératinocytes	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	01/01/2010- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10670-49-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/12/2013-30/11/2017
	7-10670-49-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	01/02/2012-31/01/2016

Jessa Ziekenhuis Salvatorstraat 20 3500 HASSELT	7-10243-88-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et aux volets crâniens autologues)	01/01/2011- prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10243-88-221	Cellules souches hématopoïétiques autologues	01/01/2011-31/12/2014
Sint Elisabethziekenhuis Nederrij, 133 2200 HERENTALS	7-10308-23-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	Arrêt des activités le 16/05/2013
Sint-Jozefskliniek Roeselaarsestraat 47 8870 IZEGEM	7-10124-13-213	Têtes fémorales	01/01/2011-31/12/2014
A.Z. Groeninge Campus St Maarten Burgem. Vercruysselaan 5 8500 KORTRIJK	7-10396-32-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et volets crâniens)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Centre Hospitalier de Jolimont-Lobbes Rue Ferrer, 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	7-10146-88-221	Cellules souches hématopoïétiques (dons autologues et dons allogéniques familiaux/dirigés)	01/01/2014-31/12/2017
Universitaire Ziekenhuis Leuven (K.U.L.) Herestraat 49 3000 LEUVEN	7-10322-09-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-212	Peau	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-213	Tissus de l'appareil locomoteur	01/01/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules dendritiques - glioblastomes)	05/08/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-218	Don, obtention et contrôle d'autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires : cellules souches mésenchymateuses et cellules mononucléaires de la moelle osseuse (autologue)	01/09/2011-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-219	Kératinocytes	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10322-09-220	Tissus placentaires	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-221	Cellules souches hématopoïétiques (sang périphérique et moelle osseuse)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10322-09-222	Cellules souches provenant de sang ombilical	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive

CHU Sart Tilman Domaine Universitaires du Sart-Tilman B35 4000 LIEGE	7-10707-12-211	Tissus ophtalmiques	01/01/2014-31/12/2017
	7-10707-12-218	Autre matériel corporel humain destiné à des thérapies cellulaires (cellules souches de la moelle osseuse, cellules dendritiques, cellules mésenchymateuses et cellules pré-ostéoblastiques)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10707-12-220	Membranes amniotiques (à usage ophtalmique)	01/01/2014-31/12/2017
	7-10707-12-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneur pour infusion	01/01/2011-31/12/2014
	7-10707-12-222	Sang de cordon	01/01/2011-31/12/2014
CHU Mont-Godinne Av Dr Thérasse 1 5530 YVOIR	7-10039-01-221	Cellules souches hématopoïétiques	01/04/2011-31/03/2015
Heilig Hartziekenhuis Wilgenstraat, 2 8800 ROESELARE	7-10117-20-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales et aux volets crâniens)	01/01/2012-31/12/2015
	7-10117-20-221	Cellules souches hématopoïétiques et lymphocytes de donneurs pour infusion	01/12/2009-prolongé jusqu'à décision définitive
AZ Sint Jozef Steenweg op Merksplas, 44 2300 TURNHOUT	7-10063-74-213	Têtes fémorales	Refus de l'agrément
Gasthuiszusters Antwerpen St-Augustinuslaan 20 2610 WILRIJK-ANTWERPEN	7-10099-38-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10099-38-215	Tissus tympano-ossiculaires	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
	7-10099-38-216	Vaisseaux sanguins (limité aux veines)	01/01/2010-prolongé jusqu'à décision définitive
Vivalia - Cliniques du Sud Luxembourg Rue des Déportés 137 6700 ARLON	7-10246-85-213	Matériel corporel humain de l'appareil locomoteur (limité aux têtes fémorales)	01/04/2012-31/03/2016
	7-10246-85-218	Autre matériel corporel humain (tissus prolifératifs)	11/07/2011-prolongé jusqu'à décision définitive